

Des logements supplémentaires pour répondre à la demande croissante

► **Pour répondre à une demande** sans cesse croissante d'appartements adaptés, la société Adapart SA a décidé de doter le complexe des Marguerites à Saignelégier de 14 logements supplémentaires.

► **Dix appartements seront** érigés à proximité des immeubles actuels; une aile du futur bâtiment abritera également une structure d'accueil de l'enfance. Les travaux devraient débuter début 2016, pour une ouverture courant 2017.

► **La recherche de fonds est** toujours en cours pour financer ce projet, devisé à 5 450 000 fr. Dans ce contexte, une augmentation du capital-actions a été décidée récemment, afin de permettre à des privés d'y entrer.

L'objectif prioritaire d'Adapart est d'offrir à chacun l'opportunité de rester chez soi dans de bonnes conditions

aussi longtemps que possible, un objectif en accord avec la Planification médico-sociale (PMS) du canton, décidée par le Gouvernement en novembre 2011, et qui vise le maintien à domicile le plus long-temps possible.

La construction des 21 appartements des Marguerites à l'automne 2007 a répondu à ce but, mais Adapart est aujourd'hui victime de son suc-

cès et ne peut répondre à toutes les demandes.

En effet, une quarantaine de personnes figurent actuellement sur la liste d'attente; parmi celles-ci, une vingtaine aurait effectivement besoin d'un appartement dans un laps de temps relativement court. «Nous avons une sorte de système à points pour l'attribution des appartements», explique Joël Vallat, le président

d'Adapart SA, qui poursuit: «On tient compte notamment du degré d'urgence, lorsqu'une personne ne peut plus rester chez elle, par exemple, et on donne également la priorité aux habitants des Franches-Montagnes, puis du Jura.»

Le succès des Marguerites tient beaucoup à la proximité avec l'hôpital: les résidents peuvent aller manger à la café-

téria de celui-ci s'ils le désirent, ou y faire laver leur linge par exemple. Certains habitants des Marguerites ont également un conjoint en EMS, et peuvent venir le chercher facilement pour la journée.

Mêmes services et commodités

Le nouveau complexe prendra place à proximité (nord-est) des bâtiments existants; les locataires des futurs appartements bénéficieront des mêmes services et commodités que les locataires actuels; ils auront notamment accès, dans la mesure des places disponibles, au foyer de jour. Le projet, qui a été conçu par le bureau d'architectes Kury et Stähelin, de Delémont, prévoit la construction de 10 appartements de 2,5 pièces et de 4 appartements de 3,5 pièces, plus adapté pour des couples.

Un projet intergénérationnel

Pour les porteurs du projet, la force de celui-ci réside dans le fait qu'il se situe à quelques mètres de l'hôpital, mais aussi près des écoles.

«Les structures intergénérationnelles fonctionnent à merveille, elles sont valorisantes et stimulantes pour les person-

nes âgées qui aiment à être insérées dans la société», explique Joël Vallat. C'est pour cette raison également qu'Adapart a imaginé insérer dans le futur bâtiment la crèche et l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), qui se trouvent actuellement dans deux lieux distincts.

Capital-actions ouvert aux privés

Afin de permettre le financement du projet, l'assemblée générale d'Adapart a décidé, le 29 janvier, d'augmenter le capital-actions de la société, qui se monte actuellement à 544 100 fr., d'un montant de 272 000 fr. dans un délai de 2 ans. Les actions émises, d'une valeur de 200 fr., seront accessibles aux privés, alors que jusqu'à présent elles étaient détenues par des collectivités publiques communales et régionales (comme l'H-JU, la commune de Saignelégier, le Syndicat de gestion des biens propriété des communes des Franches-Montagnes ainsi que par la plupart des communes des Franches-Montagnes). Signalons encore qu'Adapart s'est doté d'un nouveau site internet www.les-marguerites.ch.

PASCALE JAQUET NOAILLON



Le projet de construction du bureau d'architectes Kury et Stähelin, avec en premier plan l'UAPE et la crèche. Les logements se trouvent dans le bâtiment au-dessus.